

MAIRIE DE MAYRES-SAVEL

20 Chemin de la Mairie - 38350 MAYRES-SAVEL

Secrétariat ouvert : Le mardi de 14h00 à 17h00
Le vendredi de 09h00 à 12h00
Ou sur rendez-vous

Tél. : 04.76.81.04.70
Fax : 04.76.81.18.77
mairie.mayressavel@gmail.com

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 29 mars 2018 à 19h00

Présents : MM. BRUGNERA Jean-Michel – DANGLEANT Christophe
GARRIGUES Florian - LAHMANES Philippe - MIARD Guy-
MIARD Jean-Claude - NIER Cédric - NIER Joseph – SALOMON
Florence

Absents excusés : MM. JACOLIN Claude a donné procuration à Jean-Michel
BRUGNERA
MICHELET Françoise a donné procuration à Joseph NIER

Ordre du jour :

- Débat d'orientation budgétaire
- Ouverture de crédits
- Questions diverses

1. Ouverture de crédits

Afin de finir de régler le terrain du parking à Joseph Nier et l'acquisition du logiciel, il est proposé de procéder aux ouvertures de crédits suivants :

Intitulé	Montant à ouvrir
CH 10001 – article 2111	10.00 €
CH 10001 – article 2051	1990.00 €
Total au chapitre 10001	2000.00 €

Les ouvertures de crédits sont votées à l'unanimité.

2. Débat d'orientation budgétaire

Voir document joint

Lors du choix des travaux à inscrire en investissement au budget 2018, le conseil municipal a décidé à 5 voix pour, 5 contre et 1 abstention de réaliser les travaux de voirie en haut de Mayres en 2018 et d'effectuer les travaux de voirie à Cléau en 2019.

Columbarium : le conseil municipal décide de la mise en place d'un columbarium 10 cases, qui s'étendrait plus en largeur qu'en hauteur. Des devis vont être demandés par Guy Miard et un montant de 6000 € sera inscrit au budget 2018.

3. Questions diverses

Le vote des budgets est fixé au jeudi 12 avril 2018 à 19h00 suivi d'un repas à l'Auberge de Marcieu en présence de Janine Mordegan, trésorière.

Le conseil municipal décide de participer aux frais des feux d'artifices du 13 juillet au camping à hauteur de 500.00 € comme l'an dernier. (Montant total du devis : 3000.00 €)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'ACCA a renouvelé sa demande pour obtenir un local de stockage. Le Maire propose de leur donner accès au local sous le préau avec une convention de mise à disposition qui précise les modalités d'utilisation, comme par exemple : pas de regroupement de chasseurs, uniquement pour du stockage de matériel. Les avis sont partagés et il est rappelé les dégâts causés dans les champs du fait du passage de certains chasseurs en 4x4. Ce point est soumis au vote. A 8 voix pour, 2 abstentions et 1 contre, le local sera mis à disposition de l'ACCA de Mayres-Savel avec une convention.

Pour aborder les questions suivantes, le maire demande à Florian Garrigues de sortir de la salle.

Le Sivom vend le camping à la société de Florian Garrigues, les deux notaires travaillent sur le compromis de vente.

Mise en place du Tarif jaune au camping :

La commune ne portera pas le projet, comme prévu antérieurement. Le SEDI a expliqué qu'aucun financement ne sera possible pour ce projet. Le Sivom reprend donc le dossier.

De nouveaux jeux seront installés à Savel cette année.

Des parts sociales de la Mira ont été vendues à la société de Florian Garrigues. La Mira reste propriété du SIVOM.

Florian Garrigues est invité à rejoindre la séance.

Le 8 juin 2018 : organisation de la conférence sur le tri sélectif avec la communauté de communes qui avait été reportée à cause du mauvais temps. Mme Démaret, Sous-Préfète sera invitée à cette occasion. Il est proposé de se renseigner pour préparer un buffet sur la Mira selon les tarifs. Les frais seront partagés avec la communauté de communes.

Auberge : les travaux incombant au propriétaire (mairie) sont terminés. Le SDIS va pouvoir effectuer ses contrôles une fois les travaux incombant au locataire terminés.

Le maire demande si le conseil municipal souhaite inaugurer l'Atelier communal. Il est décidé d'organiser une inauguration un samedi matin en juin ou septembre selon les disponibilités du Sénateur Michel Savin.

La séance est levée à 20h20

Mayres-Savel, le 30 mars 2018

Le Maire,
Jean-Michel BRUGNERA



Proposition d'orientation budgétaire

Budget principal de la commune

	Section Fonctionnement	section Investissement
Rltat cumulé 2016	178 465,04 €	235 728,85 €
Résultat 2017	56 757,57 €	- 337 402,22 €
Résultat cumulé	235 222,61 €	- 101 673,37 €

Proposition d'Affectation du résultat

Recette de fonctionnement		106 780,50 €
Dépenses d'Investissement	-	101 673,37 €
affectation en investissement (minimum obligatoire)		128 442,11 €

Travaux d'investissement proposés

Restes à réaliser déjà inscrits

Construction d'un atelier communal	46 291,51 €
reste 12 000,00 €	

Travaux engagés à inscrire

acquisition sableuse avec St Arey	3 000,00 €
Voie communale les Auches	6 500,00 €
Voie communale pied de mayres	22 750,00 €
THD	520,00 €

Accessibilité église	2	27 000,00 €	
VC 1 (haut de Mayres)		24 807,46 €	bicouche 5
Equipement Atelier + véhicule	1	25 000,00 €	
VC Cléau		30 697,56 €	
Etude réfection de la cure		3 000,00 €	6
Columbarium	3	6 000,00 €	
VC Pied de Mayres		25 863,12 €	
Dalle pouzzolane		15 000,00 €	
VC Châteaubois	4	32 562,38 €	goudron
plus drain		?	

Recettes

Restes à réaliser déjà inscrits :

Atelier	aide parlementaire	5 000,00 €
	département	16 100,00 €

Proposition

Atelier	subvention région	22 500,00 €
VC auches	département	2 430,00 €
VC pied mayres	département	8 514,00 €
Sentier piéton	Département	5 634,00 €
	Région	1 819,03 €